



Espace jeu Petite Enfance
Maison de quartier La Touche



Les Règles de l'Espace Jeu Petite enfance

Espace unique de jeu, c'est un lieu de partage, d'échanges, d'expériences ludiques et émotionnelles. Tout en se socialisant, l'enfant apprend à se séparer de ses parents et à devenir autonome. A travers le jeu, les enfants apprennent à vivre ensemble, à se découvrir, à se respecter et à s'entraider.

L'espace jeu s'articule autour de 3 ateliers :

- Bébé Lude
- Bébé Gym
- Bébé Bouge

Lieu d'accueil

Annexe de la Maison de quartier La Touche

6 rue Cardinal Paul Gouyon

Tél : 02 99 54 45 12

Mail : www.mdqlatouche.com

Adhésion annuelle

- ✓ L'espace s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans non scolarisés.

L'espace est ouvert aux assistantes maternelles agréées et aux enfants dont elles ont la garde ainsi qu'aux parents, et grands-parents ou adultes référents.

- ✓ Afin de participer aux ateliers petite enfance, voici la démarche à suivre:

- adhérer à la Maison de Quartier (de septembre à juillet) : 15,00 € pour les assistantes maternelles et 12,00 € pour les particuliers.

- remplir une **autorisation parentale** et une **fiche sanitaire** pour chaque enfant.

Ateliers proposés

• Hors période de vacances scolaires

✓ **Bébé Lude**

Accès hebdomadaire le lundi et le vendredi de 9h15 à 11h15

Tarif : 2 € par enfant

Réservation obligatoire

Nombre de places limitées à 15 enfants par séance

✓ **Bébé Gym**

Accès hebdomadaire le mardi matin

3 créneaux proposés :

- 9h15 à 10h
- 10h à 10h45
- 10h45 à 11h30

Tarif : pour l'année 2017 -2018 (demi-tarif pour les assistantes maternelles)

1^{er} trimestre (12 séances) : 24 €

2^{ème} trimestre (10 séances) : 20 €

3^{ème} trimestre (11 séances) : 22 €

Inscription obligatoire

Règlement à la réservation

Nombre de places limité à 15 enfants par séance

✓ **Bébé Bouge**

Accès hebdomadaire le jeudi matin

3 créneaux proposés :

- 9h15 à 10h
- 10h à 10h45
- 10h45 à 11h30

Tarif : pour l'année 2017 – 2018 (demi-tarif pour les assistantes maternelles)

1^{er} trimestre (11 séances) : 11 €

2^{ème} trimestre (10 séances) : 10 €

3^{ème} trimestre (11 séances) : 11 €

Inscription obligatoire

Règlement à la réservation

Nombre de places limité à 20 enfants par séance

● Pendant les vacances scolaires

✓ **Bébé Lude**

Le premier mardi des vacances scolaires de 9h15 à 11h15

Tarif : 2 € par enfant

Réservation obligatoire

Règlement à la séance

Nombre de places limité à 15 enfants par séance

✓ **Bébé Gym**

Le deuxième mardi des vacances scolaires

3 créneaux proposés :

- 9h15 à 10h
- 10h à 10h45
- 10h45 à 11h30

Tarif : 2 € par enfant / séance (demi-tarif pour les assistantes maternelles)

Réservation obligatoire

Règlement à la séance

Nombre de places limité à 15 enfants par séance

✓ **Bébé Bouge**

Chaque jeudi des vacances scolaires

2 créneaux proposés :

- 9h30 à 10h30
- 10h30 à 10h30

Tarif : 1 € par enfant / séance (demi-tarif pour les assistantes maternelles)

Réservation obligatoire

Règlement à la séance

Nombre de places limité à 20 enfants par séance

Réservation des ateliers

- ✓ **L'Espace jeu accueille 20 enfants maximum par séance pour l'atelier Bébé Bouge, et 15 enfants maximum pour l'atelier Bébé Lude et Bébé Gym.**

Compte tenu du nombre d'enfants limité, toute réservation ou inscription est obligatoire :

- Par téléphone sur les horaires d'ouverture de la Maison de Quartier.
- Par mail : contact@mdqlatouche.com

Fonctionnement

- ✓ Les landaus et les poussettes peuvent être stockés dans le local poussettes ou dans le hall de l'annexe à proximité du couloir de la salle Bébé Lude.

Pour des raisons d'hygiène, il est demandé de **retirer ses chaussures** de ville sur les tapis. Le port des chaussons (ou autre) est obligatoire.

Un « coin change » est à la disposition des adultes. Ils devront penser à amener le nécessaire de toilette (lingettes, couches...).

- ✓ Les adultes présents sont responsables des enfants qu'ils accompagnent et doivent rester avec eux pendant toute la durée de l'Espace jeu.

L'adulte doit participer **activement** aux différentes activités avec l'enfant et l'accompagner dans la découverte du lieu, des jeux et des autres enfants, tout en veillant à sa sécurité affective et physique. Il s'engage également à respecter et faire respecter les consignes et le matériel aux enfants.

Merci de votre compréhension

Ludiquement

Maison de Quartier La Touche